

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 12 décembre 2017

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 14 (13 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente
délibération :

DELIBERATION N° 2017-98(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille dix-sept et le 21 décembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA, Alberte VALLEE (suppléante de monsieur LAURENS).

Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, Christian LOGIER, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Sophie BALASSE (ayant donné pouvoir à monsieur LARTIGUE), Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Patrick BOUVET, Claude FIAERT, André LAURENS (représenté par madame VALLEE), Patrick MARTELLINI, Serge PRATO, Serge CAREL.

Monsieur Khaled BENFERHAT a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Demande de subventions pour l'exercice 2018 – Dotation d'Etat destinée à appuyer les équipements structurants des services d'incendie et de secours

Le Président POURCIN expose :

Dans le cadre de l'exécution du budget 2018, les acquisitions de radiocommunications numériques pourraient être retenues, comme en 2017, à travers le domaine « Migration ANTARES ».

Opération : Migration ANTARES

Maître d'ouvrage : Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence

Description de l'opération :

Dans le cadre de la remontée ou la redescende d'informations opérationnelles, le Service départemental d'incendie et de secours bascule progressivement de son réseau radio analogique vers un réseau numérique.

Dans ce cadre, et en complément des acquisitions déjà réalisées, un programme complémentaire d'acquisition, au titre de l'exercice 2018, sera réalisé pour un montant de 366 758 euros hors taxes.

Je prie le Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer et autoriser le Président à déposer les dossiers de demande de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration


Pierre POURCIN

